



Université
de Toulouse

Parcours doctoraux

ED ALLPH@

Formation obligatoire

- **Chaque doctorant doit avoir effectué un total minimal de 100 heures de formation entre la 1^{ère} et la 3^e année**

- **Ces 100 heures sont réparties en:**
 - I. TRONC COMMUN (50 heures)

 - II. PARCOURS (50 heures chacun)

TRONC COMMUN (50 heures)

*Quel que soit son parcours, le doctorant validera **au minimum***

- Cinq séminaires disciplinaires et/ou interdisciplinaires (deux au moins sur la liste des formations d'ALLPH@ et trois de son choix) (pour un total de 24 h)
- Langue étrangère de son choix (hors de la langue de discipline) (10 h)
- Méthodologie (« Trouver sa documentation » (en 1^{ère} année) et « Diffuser sa thèse » (en 3^e année) (7 h)
- **Formation « Ethique de la Recherche et Intégrité Scientifique »** (7h)
- Une participation à un Doc-to-Me (2h)

Les 50 heures qui restent sont à déterminer en fonction du parcours choisi.

Les demandes de dérogations seront examinées au cas par cas (s'adresser à Nathalie Dessens (dessens@univ-tlse2.fr))

A quoi servent les parcours?

- Les parcours sont destinés à aider le doctorant à choisir les formations les mieux adaptées à son projet professionnel.
- Ils ne sont pas prescriptifs. Il est possible, en fonction de son projet professionnel, de suivre des formations qui semblent plus adaptées à un autre des parcours.
- S'il est conseillé d'adapter le plus rapidement possible les formations suivies (et donc le parcours) à son projet professionnel, il est possible de se réorienter en cours de thèse si le projet professionnel évolue.

Parcours

L'Ecole Doctorale ALLPH@ propose 4 parcours:

PARCOURS 1. METIERS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

PARCOURS 2. METIERS RECHERCHE, DEVELOPPEMENT, EXPERTISE

PARCOURS 3. CARRIERES INTERNATIONALES

PARCOURS 4. CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE

Comment choisir son parcours?

- Le parcours correspond au projet professionnel envisagé par le doctorant.
- Au moment de sa première inscription, le doctorant soumettra son choix à son encadrant qui donnera un avis motivé.
- Il remplira la fiche initiale de projet professionnel (jointe au dossier d'inscription) indiquant ce parcours. Il l'indiquera aussi dans la Convention Individuelle de Formation

Comment construire son parcours?

- Le doctorant choisira des formations dans l'ensemble de l'offre toulousaine parmi:
 - Les formations de l'ED ALLPH@
 - Les formations mutualisées entre les 3 ED de l'établissement
 - Les formations offertes par l'Ecole des Docteurs de Toulouse (EDT)

Où trouver les formations

- Les formations sont consultables sur le site de l'Ecole Doctorale ou par l'intermédiaire d'ADUM
- Les inscriptions se font directement sur ADUM

Peut-on suivre des formations hors site toulousain?

- Il est possible de choisir des formations en dehors du site toulousain et de les faire valider par la directrice de l'ED (en les indiquant sur l'espace ADUM dans la rubrique « **Formations hors gestion ADUM** »)
- Dans ce cas, le doctorant devra demander un **justificatif de présence** qu'il devra placer en PDF sur ADUM

Comment lire les pages qui suivent?

- Les pages qui suivent donnent des suggestions en fonction du parcours
- Les formations indiquées ne sont pas obligatoires (vous pouvez consulter Nathalie Dessens si vous avez du mal à construire votre parcours). Les doctorants qui le souhaitent peuvent tout à fait suivre d'autres formations que celles mentionnée.
- Elles sont simplement citées à titre indicatif pour aider les doctorants à choisir les formations les mieux adaptées à leur projet professionnel

PARCOURS 1

Métiers de l'enseignement supérieur

Les pages qui suivent détaillent trois cas correspondant au Parcours 1:

- Les doctorants bénéficiant d'un Contrat Doctoral avec heures d'enseignement (DCE)
- Les doctorants salariés de l'enseignement
- Les doctorants non-DCE non salariés de l'enseignement

Dans tous les cas, les doctorants se destinant à une carrière dans l'enseignement supérieur devraient suivre la formation ALLPH@ « CNU-qualification, mode d'emploi » (si possible dans le courant des deux premières années)

PARCOURS 1

Avec contrat doctoral et heures d'enseignement

- Tronc commun (50h)
- Modules obligatoires assurés à l'Ecole des Docteurs (9 jours sur les 3 ans, idéalement 4-3-2 sur les 3 années) dans la rubrique « Pratiques pédagogiques pour l'université ». Une réunion d'information est organisée à la rentrée pour les doctorants DCCE à l'EDT
- 5 heures d'option (avec forte suggestion de « CNU-qualification, mode d'emploi »).

PARCOURS 1

enseignants salariés

L'activité salariée équivaut à 50 heures

Les enseignants salariés ont à effectuer seulement **une partie du tronc commun**, à savoir

- **deux séminaires** disciplinaires et/ou interdisciplinaires dont l'un au moins est choisi sur la liste des formations ALLPH@ (12h)
- Une formation à **L'éthique et l'intégrité scientifique**
- et une participation à **un Doc-to-me** (2h)
- Ils peuvent ajouter des **options** proposées dans les autres parcours (pour les heures restantes). Forte suggestion: « CNU-qualification, mode d'emploi »)

PARCOURS 1

sans contrat doctoral ni activité salariée d'enseignement

- Tronc commun
 - 10 h d'expérience d'enseignement (vacations dans l'enseignement supérieur par exemple) ou activité équivalente (par exemple Ateliers-Projets EDT « Générale des TPE » ou « Congrès des enfants »)
 - 5h d'options au choix (forte suggestion: « CNU-qualification, mode d'emploi »)
 - 35 h de modules liés aux pratiques pédagogiques
- (l'EDT offre un large choix dans la rubrique « Pratiques pédagogiques pour l'université ». Voir aussi les ateliers projets, les modules « International » si on se destine à l'enseignement à l'étranger, ou dans l'offre de formation UT2J, par ex « le Plagiat Enseignement et Recherche »)

PARCOURS 2

recherche, développement, expertise

- Tronc commun (50h)
- Le parcours (50h restantes) pourra comprendre:
 - Modules liés au métiers de la **recherche, développement, expertise** (dans l'offre de formation UT2J, par exemple, « Communication scientifique directe: archives ouvertes et HAL », « Organisation de manifestations scientifiques », « Règles de base de la communication scientifique », « Les blogs scientifiques »; dans les formations EDT, des formations de la rubrique « Recherche documentaire et Publication » ou de la rubrique « International »)
 - Modules initiant au **financement de la recherche** (par exemple la journée de formation CIFRE ou la journée « financer sa thèse »)
 - Modules liés à la **propriété intellectuelle et valorisation de la recherche**

PARCOURS 2

recherche, développement, expertise

Idéalement, le parcours devrait aussi comprendre:

- Un stage dans un laboratoire de recherche incluant une initiation en France ou à l'étranger au métier d'Ingénieur de recherche, à des fonctions de support pour administration et pilotage, à des charges de mission (avec compte rendu sur la mission): 24 h
- Et/ou une participation aux Doctoriales (24 h)
- Et/ou des séminaires EDT dans la rubrique « poursuite de carrière » (12 h) et/ou un entraînement aux entretiens de recrutement (6 h) (EDT « poursuite de carrière »)

PARCOURS 3

carrières internationales

(1) – Pour le Doctorat international Philosophie européenne contemporaine, il y a, outre le Tronc commun (50h), des séminaires spécifiques (50h).

(2) – Pour un autre doctorat, outre le Tronc commun (50h), le parcours pourra comprendre:

- validation d'un niveau de langue ou séminaires d'approfondissement d'une langue (10 h)
- trois modules au choix dans la rubrique « International » de l'EDT (16 h)
 - Dans l'offre de formation UT2J: le module « Aide à la préparation d'une mission à l'étranger »
 - Une participation aux Doctoriales ou un Atelier Projet (24 h)
 - Une cotutelle 24 h

PARCOURS 4

connaissance de l'entreprise

Outre le tronc commun, le parcours pourra comprendre des formations parmi les suivantes:

- **Module CIFRE** (Master et 1^e année)
- L'établissement d'un **contrat CIFRE** avec une entreprise (24h) (ou, à défaut, un **stage sous convention en entreprise**)
- Choix parmi les modules de la rubrique « **Entreprenariat** » de l'offre de formation EDT
- Des formations dans les rubriques « **International** » (par exemple « **Introduction to Business Culture** ») ou « **Poursuite de carrière** » de l'EDT
- Des modules **méthodologiques** proposés par UT2J (par exemple sur des outils numériques comme FileMaker)
- Participation aux **Doctoriales** ou à un **Atelier Projet** (24h) ou à **AProDoc** (8h)

FAQ

- **Combien de formations en langues puis-je suivre à l'EDT?**

L'ED ALLPH@ finance une seule formation en LVE ou FLE par doctorant mais tout doctorant peut sur ses finances propres assister à une formation LVE EDT (40 € par formation). La formation sera validée pour 10h sur les 100h de formation.

- **Puis-je suivre des formations en langues hors catalogue EDT?**

Oui. Toute formation (à l'UT2J, dans des organismes comme l'Instituto Cervantes, le CNAM, etc.) peuvent être validées (dans la rubrique « Formations hors-gestion ADUM »)

FAQ

- **Combien de formation EDT puis-je suivre?**

L'ED ALLPH@ finance 2 formations EDT par doctorant et par an. Si un doctorant souhaite faire plus de 2 formations, il doit demander une dérogation à la direction de l'ED.

- **Il n'y a plus de place dans une formation EDT. Que faire?**

Dès qu'une formation EDT est pleine, une autre est mise en place. Il suffit donc de retourner sur ADUM dans les jours qui suivent pour s'inscrire dans le nouveau créneau offert.

FAQ

- **Puis-je suivre des formations hors Toulouse?**

Oui. C'est souvent le cas des doctorants salariés qui sont géographiquement éloignés de Toulouse. C'est aussi le cas des doctorants en cotutelle ou en séjour à l'étranger.

- **Puis-je faire valider des expériences hors catalogue?**

Oui. Il est conseillé toutefois de consulter Nathalie Dessens pour vérifier que le type et le volume de la formation équivaut à ceux d'une formation toulousaine.

Tout autre question...

- Qui puis-je contacter pour toute question sur les formations?
 - Pour les formations UT2J et les validations EDT:
Myriam Guiraud (guiraud@univ-tlse2.fr)
 - Pour les formations EDT:
Laetitia Soler (laetitia.soler@univ-tlse.fr)
 - Pour les formations hors gestion ADUM:
Nathalie Dessens (dessens@univ-tlse2.fr)
 - Et toujours vos élus doctorants: reallph@univ-tlse2.fr